

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **42 (1971)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Produit de la fortune des assurances sociales : 1,8 milliard de francs.

— Le produit des capitaux entre pour une part considérable dans le financement des assurances sociales. D'après les estimations du Bureau fédéral de statistique, le produit de leur fortune — en majeure partie d'institutions de prévoyance privées — s'est élevé, en 1970, à 1800 millions de francs. Ce produit fournit environ un quart des fonds nécessaires au financement des assurances sociales.

Fléchissement de la croissance du chiffre d'affaires. — Les paiements opérés par voie de comptes virement et de chèques postaux renseignent, jusqu'à un certain degré, sur l'évolution de la demande de biens et de services. Au cours des neuf derniers mois, ces paiements ont chiffré 411,2 milliards de francs, dépassant ainsi de 12,2 %, en valeur nominale, le niveau de l'année dernière. Pour la même période, la croissance avait alors été de 11,6 %. Mais, par suite du taux de renchérissement plus élevé, l'augmentation de ces paiements, pour la période janvier-septembre 1971, n'est que de 5,3 % en valeur réelle, contre 8,3 % pour la même période en 1970. On peut y voir un fléchissement de la croissance réelle du chiffre d'affaires.

Augmentation des constructions publiques. — Le montant (6 milliards de francs) que les pouvoirs publics ont affecté à la construction en 1970 a dépassé celui de 1960 de 108 % (en valeur nominale). Dans le secteur privé, la progression a été de 41 %. Depuis le milieu des années soixante, les travaux publics ont participé au volume global de construction à raison d'environ un tiers à deux cinquièmes, alors que cette proportion était nettement inférieure à un tiers pendant la première moitié de la décennie. C'est le volume des constructions des cantons qui a le plus progressé (+ 303 %) au cours des dix dernières années. Celui des communes a simultanément augmenté de 238 % et celui de la Confédération de 179 %. En 1970, la part des communes à l'ensemble des constructions publiques s'est établie à 52,8 %, celle des cantons à 33,5 % et celle de la Confédération à 13,7 %.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86
Bulletin : 25 - 102 13
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50